

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

## COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 Octobre 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	17	Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 Octobre à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 07 Octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, FORMENT, CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, MM. FORGUES, BARBARA, VIDAL, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DORE, Mme GROSJEAN.

ÉTAIT ABSENT AYANT DONNE PROCURATION : Mme CHABBERT à M. FORGUES. Mme GABARROT à Mme ABADIE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme LUBAS, M. LARAN, MMES LASSALLE, MENDES.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance.

## 2025.06.14 – DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINTE MARIE DE MIRANDE

Monsieur Le Maire expose que des travaux de restauration de la couverture de l'Eglise doivent être entrepris.

Ces travaux sont indispensables pour assurer la sécurité des personnes, préserver le patrimoine et éviter des dégradations supplémentaires.

Une étude technique a été réalisée par M. Pierre CADOT, architecte du patrimoine, et le montant prévisionnel des travaux s'élève à 231 684,91 € HT (travaux + honoraires).

Il est proposé de répartir ces travaux sur deux exercices :

Campagne 2026 : Toiture de nef : 203 277,18 € HT,

Campagne 2027 : Toitures de la sacristie Nord, de la chaufferie et étanchéité de la terrasse Sud : 28 407,73 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la DRAC, à hauteur de 50% du coût total des travaux et auprès du Conseil Régional, dans le cadre de l'aide à la restauration du patrimoine culturel, à hauteur de 20% du coût total des travaux.

Le plan de financement du projet s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Montant Total HT	Désignation	Montant Total HT
Travaux	203 232,37 €	DRAC (50%)	115 842,45
2026	178 313,31	2026	101 638,59
2027	24 919,06	2027	14 203,86
Honoraires, études	28 452,54 €	Région (20%)	46 336,98 €
2026	24 963,87	Autofinancement (30%)	69 505,48
2027	3 488,67		
Montant TOTAL	231 684,91 €	Montant TOTAL	231 4,91 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 032-213202567-20251015-2025\_06\_14-DE

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **Approuve le projet de travaux tel que présenté ;**
- **Autorise Monsieur le maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC et de la Région pour le financement de cette opération ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention et à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

**Extrait certifié conforme.**

Fait à MIRANDE, le 15 Octobre 2025

*Le Secrétaire,  
Thierry VIDAL*



*Le Maire,  
Patrick FANTON*

